

# PLANITY

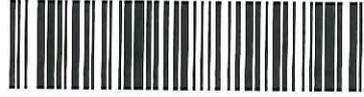
REÇU LE

05 AOUT 2020

CNOPP

Lettre 31/07/2020

2002132435B00001 00000 1E00210314201



REF : 205-12250

Objet : Demande de modification du site internet

ORDRE NATIONAL DES PEDICURES-PODOLOGUE  
116 RUE DE LA CONVENTION  
75015 PARIS

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier en date du 29 Juillet 2020, dans lequel vous nous indiquez l'utilisation du terme « pédicure » à usage frauduleux sur notre site, malgré le rappel effectué via votre précédent courrier.

Tout d'abord, nous vous prions de nous excuser pour ces termes encore présents sur notre plateforme. Nous avons effectué une mise en production légèrement en retard, suite à quelques soucis techniques sur notre site, désormais résolus. Une fois en ligne, nous avons constaté que certains emplacements avaient été oubliés mais supprimés de notre plateforme depuis. À ce titre, certains points soulevés comme le terme « pédicure » présent dans la barre de menu ou « découvrez nos manucures et pédicures à... » ont bien été remplacés. Nous vous invitons à supprimer vos cookies et/ou à passer en navigation privée sur votre navigateur pour constater ces modifications.

Aussi, nous avons opté pour les termes « beauté des pieds » en remplacement du mot « pédicure », est-ce que cela vous convient ?

Enfin, la mention « *l'objectif est de soigner certaines pathologies des pieds tout en améliorant l'aspect esthétique* » vient d'être supprimée et remplacée par « *Les soins de beauté des pieds ne constituent pas un acte médical de pédicure et ne permettent pas de soigner les pathologies des pieds* ». Pouvez-vous nous valider cette nouvelle description ou nous suggérer une nouvelle formulation au besoin ?

Nous ferons le nécessaire pour respecter la réglementation en vigueur, et l'article R4322-1 du code de la santé publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Camille GUILGAUT  
Responsable Marketing et Communication



2002132435B0000170101